



Herbicide pour le désherbage du maïs, maïs doux et pavot oeillette



Conditionnement(s)

Bidon 1.25 kg

Caisse 12 kg

Fiche d'identité

Composition :

Classification HRAC : F2

Formulation : granulés dispersibles dans l'eau

Numéro AMM : 2100177

Détenteur d'homologation : Bayer SAS
Division Crop Science - 16, rue Jean-Marie
Leclair - CS 90106 - 69266 Lyon Cedex 09
France

Substance active : tembotrione
Teneur : 200g/kg, soit 20% (m/m)
Famille chimique : tricétones
Mode d'action : Absorbé rapidement à travers la surface foliaire, il agit par inhibition de la biosynthèse des caroténoïdes.

Substance active : isoxadifen-éthyl
Teneur : 100g/kg, soit 10% (m/m)
Famille chimique : chinolines
Mode d'action : Augmentation de la métabolisation de la substance herbicide active en accélérant son hydrolyse dans la culture.

Description

LAUDIS WG, herbicide à base de tembotrione, de la famille chimique des tricétones, est un herbicide sélectif des cultures de maïs, actif sur un grand nombre de dicotylédones annuelles et graminées annuelles.

LAUDIS WG est absorbé principalement par les feuilles des mauvaises herbes. Les adventices sensibles traitées blanchissent dans les 3 à 4 jours après l'application puis disparaissent progressivement.

Préparation

Préparation de la bouillie

Verser LAUDIS WG dans la cuve du pulvérisateur à demi remplie d'eau. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire à l'application en évitant la formation de trop forts remous. Mettre ensuite le système d'agitation en fonctionnement avec modération.

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Après traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour les animaux, et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.

Mesure de protection des individus

Pour l'OPERATEUR, porter
Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à rampe
Pendant le mélange/chargement :
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues)

de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée

Pendant l'application :

Si application avec tracteur avec cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Si application avec tracteur sans cabine :

- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation
Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3
- Combinaison de travail en polyester 65 %/coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
Pour le TRAVAILLEUR amené à entrer dans la culture après traitement, porter :
- une combinaison de travail (cotte en coton/polyester 35%/65% - grammage d'au moins 230 g/m²) avec traitement déperlant et, en cas de contact avec la culture traitée, des gants en nitrile certifiés EN 374-3.

Pour l'emploi

Traiter par temps calme et sans vent. Lors de la pulvérisation, éviter toute dérive de produit vers les cultures voisines en particulier sur betterave, pois, soja, pomme de terre, tournesol et colza. Utiliser éventuellement un dispositif de réduction de la dérive (buses anti-dérive), respecter les bonnes pratiques de pulvérisation pour éviter la formation de gouttelettes fines

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



LES BONNS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ

- N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.
- Protégez votre santé et celle de votre entourage.
- Surveillez les conditions météorologiques.
- Protégez les points d'eau.
- Protégez les pollinisateurs.
- Préservez la faune sauvage.

+ D'INFOS SUR WWW.MON-PHYTO-PRACTIQUE.FR : FLASHEZ-MOI

Important
Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...
Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

Toxicologie

Classement du mélange CLP

H361d - Susceptible de nuire au fœtus.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (Yeux, reins, foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Attention

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
9 - Matières et objets dangereux divers	-	-
Dangereux pour l'environnement		

Tableau des usages et doses autorisées

Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
Mais doux	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	0.5kg/ha	1 trait./an stade BBCH 12 à BBCH 18		1b
Mais fourrage	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	0.5kg/ha	1 trait./an stade BBCH 12 à BBCH		1b



P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour l'usage pavot.
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur maïs et maïs doux
Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée
48 heures après traitement.
Substance classée sensibilisante
EUH 208 - Contient de la tembotrione et de l'isoxadifen-ethyl. Peut produire une réaction allergique.
Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre.
Mentions obligatoires
SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Information santé
Premiers secours
Conseils généraux
S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à

l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.
Inhalation
Amener la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Ingestion
Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : www.bayer-agri.fr et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : -10°C
Température maximum : 35°C
N°ONU : 3077



Culture	Cibles / Usages	Doses	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR (en jours) ou ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions environnement (voir légendes)
			18		
Maïs grain	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	0.5kg/ha	1 trait./an stade BBCH 12 à BBCH 18		1b
Pavot oeillette	Désherbage (dicotylédones annuelles et graminées annuelles)	0.375kg/ha	1 trait./an stade BBCH 14 à BBCH 18		1a

Avant toute utilisation de la préparation LAUDIS WG, il est recommandé à l'agriculteur multiplicateur de consulter le semencier concerné ou de respecter les préconisations du prestataire de production concerné.
 Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>
Bayer SAS ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et usages mentionnés dans le tableau des usages ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs.

1. Organismes aquatiques
 1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour l'usage pavot.
 1b. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau pour les usages sur maïs et maïs doux.
 Le tableau ci-dessus fait apparaître les précautions à prendre pour l'environnement, fixées par l'autorisation de mise en marché de la spécialité.
 Si ZNT aquatique non fixée (en l'absence sur l'étiquette de zone non traitée par rapport aux points d'eau), respecter, selon les dispositions de l'arrêté du 4 mai 2017, la valeur minimale suivante : Zone non traitée 5 mètres.

Champ d'activité

Très sensibles supérieur ou égal à 95%	Sensibles 85% à 94%	Moyennement sensibles 70% à 84%	Peu sensibles < 70%
Dicotylédones : Amarante réfléchie; Ambroisie à feuilles d'armoise; Armoise commune; Arroche étalée; Capselle bourse à pasteur; Chénopode blanc; Chénopode polysperme; Chénopode hybride; Datura stramoine; Galinsoga à petite fleurs; Galinsoga velue; Laiteron rude; Lamier pourpre; Linaire bâtarde; Morelle noire; Stellaire; Mouron rouge; Repousses de colza; Renouée à feuilles de patience; Renouée Persicaire; Renouée des oiseaux; Sanve; Séneçon commun; Tabouret des champs; Abutilon de Théophraste (2-4 fil)	Dicotylédones : Matricaires sp; Rumex à feuilles obtuses	Dicotylédones : Anthémis; Gaillet gratteron; Mercuriale annuelle; Renouée liseron; Pensée des champs; Abutilon de Théophraste(6-8 fil)	Dicotylédones : Aethuse; Chardon des champs; Coquelicot; Fumeterre officinale, Géranium; Liseron des haies; Véronique de Perse; Véronique à feuille de lierre
Graminées : Panic pied de coq	Graminées : Digitale sanguine; Millet; Panic capillaire; Sorgho d'Alep	Graminées : Repousse de blé; Setaire glauque; Setaire verte; Setaire verticillée	Graminées : Ray grass; Chiendent pied de poule; Pâturin annuel; Vulpin

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

Maïs et Maïs doux

Laudis WG s'utilise à 0,5 kg/ha en une seule application ou en application fractionnée (2 applications) en cas de levées échelonnées, sans toutefois dépasser la dose de 0,5 kg/ha et par campagne (consulter votre revendeur).

Pavot - oeillette

Laudis WG s'utilise à 0,375 kg/ha en une seule application ou en application fractionnée (2 applications) en cas de levées échelonnées, sans toutefois dépasser la dose de 0,375 kg/ha et par campagne (consulter votre revendeur).

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Afin d'optimiser l'efficacité de LAUDIS WG, il est indispensable de l'utiliser en mélange avec une huile végétale estérifiée de type ACTIROB B, à la dose de 1 l/ha. LAUDIS WG s'utilise sur pavot-oeillette, maïs grain, maïs fourrage, maïs doux et est autorisé en production de semences de maïs*.

Maïs:



LAUDIS WG s'emploie du stade 2 feuilles au stade 9 feuilles du maïs en bon état végétatif. Ne pas traiter des maïs mal implantés, en mauvais état sanitaire, souffrant du froid, d'excès d'eau, de sécheresse ou susceptibles de subir de grands écarts thermiques. La meilleure efficacité est obtenue en traitant les adventices le plus précocement possible (pour les adventices très sensibles à sensibles entre la levée et le stade 4 feuilles pour les dicotylédones et la levée et le stade 3 feuilles pour les graminées, et pour les adventices moyennement sensibles entre la levée et le stade 2 feuilles). Dans tous les cas traiter sur des adventices poussantes afin d'assurer la meilleure diffusion possible de la substance active.

*La sensibilité des lignées de semences aux herbicides est très variable. Avant toute utilisation de LAUDIS WG en production de semences, consulter votre semencier pour vous assurer de la possibilité d'usage

Pavot-oeillette:

LAUDIS WG s'emploie du stade 4 feuilles au stade 8 feuilles sur une culture en bon état végétatif. Ne pas traiter sur culture mal implantée, en mauvais état sanitaire, souffrant du froid, d'excès d'eau, de sécheresse ou susceptible de subir de grands écarts thermiques.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en œuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

LAUDIS WG peut s'intégrer dans différentes stratégies de désherbage : 1- Traitement de rattrapage, entre 4 et 6-8 feuilles du maïs, en complément d'un autre herbicide racinaire appliqué en post-semis pré-levée ou en post-levée précoce du maïs. 2- Traitement de post-levée précoce, en association avec un herbicide résiduaire autorisé par la législation en vigueur 3- Traitement de post-levée stricte, entre les stades 2 et 9 feuilles du maïs. La date d'application, la dose et les mélanges éventuels avec d'autres herbicides de post-levée seront raisonnés en fonction de la nature, de la densité, du stade de développement des adventices le jour du traitement et de la législation en vigueur. Ce traitement de base sera complété si nécessaire par une seconde application raisonnée selon les mêmes critères. (consulter votre revendeur ou notre numéro vert 0800 25 35 45)

Classification HRAC

F2 - Inhibition de l'hydroxyphenyl-pyruvatedioxygénase (4-HPPD)

Application (matériel, pression)

LAUDIS WG s'utilise aux volumes / ha de bouillies habituellement employés en désherbage (100 à 400 l/ha).

Conditions du milieu

- Appliquer sur cultures poussantes en bon état végétatif. - Eviter de traiter des cultures souffrant de froid, d'excès d'eau ou de sécheresse. - Température optimale lors du traitement : 15 à 25°C. - Délai sans pluie ou sans irrigation après l'application de LAUDIS WG: 2 heures. - Traiter lorsque l'humidité relative est supérieure à 60%.

Après traitement

Cultures suivantes dans la rotation

Ne pas planter de culture sur laquelle la tembotrione n'est pas autorisée moins de 90 jours après l'utilisation de LAUDIS WG.

Cultures de remplacement

Ne pas planter de culture sur laquelle la tembotrione n'est pas autorisée moins de 90 jours après l'utilisation de LAUDIS WG.

Mai 2018 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services)



Bayer S.A.S.
Division Crop Science / Crop Protection
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09
France
www.bayer-agri.fr

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45 Service & appel gratuits